

RANDO LA CRAU

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2010

(10 décembre 2010)

RAPPORT D' ACTIVITES

Rando La Crau fête son cinquième anniversaire cette année : 87 sorties ont été organisées depuis la création du club.

21 étaient programmées cette année, 17 ont été effectivement organisées :

En septembre : la combe de Lioux et le cap Canaille à Cassis

En octobre : Lacoste et la forêt de cèdres du Lubéron

En novembre : la montagne de Bluye près de St léger du Ventoux

En décembre : les Baux et le Mont Paon

En janvier : Roussillon

En février : les grottes de Calès à Lamanon

En mars : le camp de César à Laudun

En avril : Saumane et Beaumes de Venise

En mai : Villefort et le Mont Lozère

En juin : Porquerolles et Séguret

En juillet : le bivouac près de Brantes

En septembre : la calanque d'En Vau et Beaumont du Ventoux

En novembre : Romanin et les crêtes des Alpilles

Le mauvais temps nous a malheureusement obligés plus souvent que les années précédentes à annuler plusieurs sorties.

La participation aux sorties (vingt à vingt-cinq membres ou invités en moyenne) reste stable par rapport aux années précédente.

Les sorties exceptionnelles (Pentecôte, Porquerolles, bivouac) ont réuni une trentaine de participants. Ces trois sorties ont rencontré beaucoup de succès, tant au niveau du nombre de participants que de l'intérêt qu'ils ont manifesté pour les sites que nous avons découverts.

Concernant la participation des enfants : malgré leur âge (pour la plupart d'entre eux, il y a déjà cinq ans qu'ils nous accompagnent) et l'évolution de leur intérêt pour la randonnée (on est loin d'avoir les mêmes motivations entre 6 et 10 ans qu'entre 11 et 16 ans !), la plupart d'entre eux acceptent (parfois sans doute avec quelques réticences) de continuer à nous accompagner. Merci pour leurs efforts ! C'est grâce à eux que le club continue d'être une particularité dans le domaine de la randonnée. Plus tard, ils se souviendront sans doute avec émotion des sorties qu'ils ont vécu en famille et en groupe.

Le bilan approuvé à l'unanimité.

MODIFICATION DES STATUTS DE L'ASSOCIATION

Des modifications des statuts sont indispensables pour assurer l'avenir de l'association. Elles concernent les modalités d'accueil des nouveaux membres, le lieu du siège de l'association, la composition du bureau et la venue d'invités occasionnels (articles 2, 3, 5 et 8).

** Sont indiqués ci-dessous en rouge les statuts actuels et en bleu les nouveaux statuts :*

Article 2 :

L'association a pour but d'organiser des randonnées à caractère familial. Elle est ouverte aux parents dont les enfants fréquentent ou ont fréquenté l'Ecole de La Crau de Châteaurenard ainsi qu'aux personnes ayant un rapport quelconque avec l'Ecole.

Elle est ouverte à toute personne ou famille parrainées par un membre actif.

Article 3 :

Le siège de l'association est fixé à l'Ecole de La Crau, 3180 Route de La Crau – 13160 – Châteaurenard. au domicile du président de l'association Il pourra être transféré en tout autre lieu de la commune par simple décision du Conseil d'Administration.

Article 5 :

Les cotisations des différentes catégories de membres sont fixées chaque année par l'Assemblée Générale. Quelque soit sa catégorie, aucun membre ne peut faire partie de l'association s'il n'est pas agréé par le Conseil d'Administration. De nouveaux postulants peuvent être admis à participer aux sorties (2 fois au maximum) à titre provisoire avant de se déterminer quant à leur adhésion.

Article 8 :

L'association est dirigée par un Conseil d'Administration de 6 à 12 membres 4 membres au moins élus par l'Assemblée Générale.

Ces modifications sont adoptées à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER

Le rapport financier établi fin 2010, après paiement de l'assurance 2011, sans tenir compte des encaissements de cotisations à venir, fait état d'un excédent de 9,00€.

Nous devrions débiter l'année avec un excédent d'environ 200,00€.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

La question est posée de savoir si nous sollicitons une subvention auprès de la Municipalité : cette proposition est rejetée (4 voix pour, 15 contre).

Il est proposé de maintenir le montant de l'adhésion annuelle par famille à 20,00€ : adopté à l'unanimité.

PROJETS 2011

Un calendrier des sorties de janvier à juin est proposé. Il est bien sûr modifiable au niveau des dates. Les lieux de sorties ne sont pas encore tous déterminés avec précision : ils dépendent en partie d'éventuelles propositions.

Deux initiatives ont déjà été prises par la famille Vedel : l'organisation d'une sortie dans le Vercors les 26 et 27 mars et du week-end de Pentecôte, en juin, près du Mont Aigoual.

Les sorties annulées cette année : en Ardèche, dans les Concluses, à Gordes et dans le Lubéron pourront figurer au calendrier.

Quant au bivouac de fin d'année, il est proposé de l'organiser sur la Montagne du Buc où ne sommes pas retournés depuis trois ans ; nous étions peu nombreux lorsque nous y

sommes allés et ceux qui y étaient présents ont été séduits par le panorama exceptionnel dont on bénéficie à cet endroit.

Nous pensons proposer à nouveau le rallye qui avait été déprogrammé il y a deux ans : c'est une activité qui devrait plaire à tous, et pas seulement aux plus jeunes.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU

Sont élus aux postes de :

Président : Philippe Herat

Vice-président : Jean-Luc Boyer

Secrétaire : Monique Hugonnard

Trésorier : Thierry Scarton

Compte-rendu établi le 20 décembre 2010.